



## INSCRIPTIONS - SAISON 2019/2020

**DATES : du Lundi 17 juin au Samedi 29 juin 2019**

**REPRISE DES INSCRIPTIONS : 26 août 2019 (en fonction des places disponibles)**

Cette inscription ne sera rendue **définitive que fin août/début septembre**,  
à la remise du dossier complet lors de l'une de nos permanences.

### Procédure pour la saison 2019/2020 :

- Il suffit de vous rendre sur notre site internet : [www.agt01.fr](http://www.agt01.fr)
- Sur la page d'accueil, vous cliquez sur le lien « inscription ».
- Vous remplissez le formulaire d'inscription en ligne sans oublier de cliquer sur « envoyer ».
- Vous recevez un e-mail récapitulatif le jour même que vous devez imprimer, signer et nous retourner avec un chèque de 42€ pour la licence et l'assurance (encaissement début septembre) **avant le 5 juillet 2019**.
- La date de réception de la fiche (signée par les deux parents) et du chèque de 42€ détermine l'ordre de pré-inscription dans les groupes.

**Votre dossier devra ensuite être validé par  
l'inscription définitive fin août/début septembre lors de l'une de nos permanences  
(les jours et horaires seront mis en ligne sur notre site internet).**

<b>Documents à apporter à la permanence pour chaque membre à inscrire</b>	<b>CB, chèques ou espèces</b> pour la cotisation (tarifs consultables sur notre site internet ou sur le tableau d'affichage du hall)
	<b>1 photo d'identité</b> récente (format cm : 3,5 x 4,5cm )
	<b>1 certificat médical</b> obligatoire dès la 1 <sup>ère</sup> séance, même pour la séance d'essai
	<b>1 formulaire d'assurance FFG</b> rempli et signé (à disposition au bureau ou sur notre site internet)

**Merci de ne pas perturber les séances de gym, les entraîneurs ne recueilleront pas les dossiers.**

Bureau AGT : Complexe Sportif – 604 Rue de Combes - 01710 Thoiry



Société affiliée à la Fédération Française de Gymnastique  
sous le n°84001.062  
Association ayant le Label Petite Enfance de  
la Fédération Française de Gymnastique





## **Rappels Importants**

- **1 DOCUMENT MANQUANT = DOSSIER NON ACCEPTE !**
- **MODALITES DE PAIEMENT** : Carte Bleue, Chèques ou Espèces
- **DESISTEMENT** : Merci d'en informer le club **par écrit** (courrier ou e-mail) au plus vite afin de nous permettre de contacter les personnes sur liste d'attente.
- **Les frais de licences restent acquis au club. Pas de remboursement** de cotisations en cours d'année.
- **1 SEANCE D'ESSAI POSSIBLE (un dossier d'inscription complet est nécessaire)**

### **Informations complémentaires**

- **Paiements échelonnés**  
Vous pouvez payer le montant de l'inscription au moyen de 3 chèques (les montants vous seront indiqués à l'inscription). Ils seront encaissés : le 1<sup>er</sup> chèque à l'issue de la **1ère séance d'essai**, puis pour les suivants les 1<sup>er</sup> novembre 2019 et 1<sup>er</sup> janvier 2020. **La cotisation annuelle ne sera pas remboursée après la séance d'essai**, même si l'adhérent quitte temporairement ou définitivement le club en cours de saison.
- **Séance d'essai**  
**En cas de désistement**, les parents doivent prévenir le club de l'arrêt de l'activité de leur enfant **avant la 2<sup>ème</sup> séance programmée et par écrit**.
- **Règlement intérieur**  
Il est disponible au bureau, consultable à l'affichage ou sur le site internet (<http://www.agt01.fr/>)



Société affiliée à la Fédération Française de Gymnastique  
sous le n°84001.062  
Association ayant le Label Petite Enfance de  
la Fédération Française de Gymnastique

